

À LA UNE

- Éclairage public – 2028 : cap sur une rénovation 100% LED
- Parole d'adhérent
- Le déploiement de la fibre
- La vidéoprotection
- Les Rencontres Proximité

#ChersAdhérents

Nos équipes œuvrent au quotidien à l'amélioration de la qualité de vie de nos administrés et restent toujours proches des préoccupations locales. Pour atteindre ces objectifs, depuis le 1er janvier 2022, le SICTIAM se développe vers de nouvelles perspectives positives et durables : distribution publique d'électricité, de gaz naturel, d'éclairage public et de maîtrise des énergies renouvelables.

Côté éclairage public, savez-vous que le SICTIAM propose aux communes adhérentes de rejoindre un programme de rénovation 100% LED ?

Le parc actuel des communes adhérentes au SICTIAM est constitué d'environ 30 000 points lumineux, 31% en LED, 20% de ballons fluos et 50 % de luminaires classiques. Les enjeux environnementaux et économiques imposent d'accélérer la modernisation de ce parc afin de limiter la pollution lumineuse, permettre une gestion améliorée des temps d'éclairage, ainsi que réduire les consommations d'énergie et les coûts d'entretien.

Pour aller au-delà de l'objectif « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » qui vise une rénovation de 50% de l'éclairage public d'ici 2025 (sur le territoire RICE), il est proposé aux Maires qui le souhaitent un plan de financement spécifique.

La construction de ce programme mutualisé à l'échelle du SICTIAM permet de mobiliser des financements importants avec l'aide de la politique GREEN Deal du Département des Alpes-Maritimes et des fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Verts). Les équipes de la Direction Énergies du SICTIAM travaillent également avec la Banque des territoires sur des solutions pour préfinancer les restes à charge des communes avec un taux incitatif grâce à la perception des CEE et un remboursement différé lié aux retours sur investissement sur 13 ans.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes
Président du SICTIAM



#ParoledAdhérent

Au SICTIAM, il est essentiel de permettre à nos adhérents de s'exprimer et de les écouter attentivement. Ce mois-ci nous sommes allés à Villefranche-sur-Mer à la rencontre de Nicole Pieffort, Conseillère Municipale et Déléguée Titulaire du SICTIAM, et Arnaud Ramoneda, Responsable du Service Informatique.

Madame Pieffort, Villefranche-sur-Mer est l'une des communes fondatrices du SICTIAM, pouvez-vous nous donner les secrets de cette relation qui dure depuis 34 ans ?

Si on compare l'ordinateur au corps humain, l'unité centrale serait le cœur du système informatique. C'est ici, au cœur de Villefranche-sur-Mer que le SICTIAM est né en 1989 grâce aux actions solidaires de 14 communes.

Encore aujourd'hui, le Syndicat se développe grâce à la mutualisation des connaissances d'hommes et de femmes qui œuvrent ensemble en mettant de côté toute divergence politique pour un seul et même objectif : la transformation numérique et énergétique des territoires.

Depuis quelques mois, le SICTIAM arbore un nouveau logo que je trouve fédérateur. Vous savez, une image est parfois plus parlante qu'un grand discours. Les nouvelles formes du logo du SICTIAM me font penser à une manille, cet outil qu'on utilise sur les bateaux comme mousqueton pour connecter plusieurs éléments. Quelle que soit la taille des collectivités ou des établissements publics, le SICTIAM les relie les uns aux autres.



Nicole Pieffort
Conseillère Municipale de
Villefranche-sur-Mer
Déléguée titulaire du SICTIAM

Vous représentez la Ville de Villefranche-sur-Mer au SICTIAM en tant que déléguée titulaire, est-ce votre appétence pour le numérique ou votre parcours professionnel qui vont ont conduit à vous impliquer dans cette fonction ?

De la Direction départementale de l'équipement au Département des Alpes-Maritimes en tant que responsable de l'aménagement du territoire, en passant par l'enseignement des outils numériques à l'Université, c'est tout naturellement que j'ai répondu favorablement à la demande du Maire de Villefranche-sur-Mer d'être Déléguée titulaire du SICTIAM. J'ai toujours été passionnée par le numérique.

Quels services du SICTIAM utilisez-vous ? Quels sont les avantages ?

Le SICTIAM est complémentaire de nos services internes avec une mise en synergie des connaissances. Grâce à lui, notre commune a accès à un catalogue de services varié. Le SICTIAM nous accompagne actuellement sur diverses compétences telles que les logiciels de ressources humaines et de gestion financière, le Système d'Information Géographique (SIG), l'école numérique, la téléphonie, Stela, Sesile ou encore le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Si nous n'étions pas adhérents du SICTIAM, nous devrions mettre en place une organisation complexe pour former nos propres agents. La mutualisation des expertises par le SICTIAM est aujourd'hui essentielle pour apporter à nos administrés un service public efficace et adapté aux enjeux numériques actuels.

Après plusieurs années d'absence, la Journée des Utilisateurs est de retour. Vous y avez participé en février. Qu'en avez-vous pensé ?

Que du positif ! La Journée des Utilisateurs est un événement important pour consolider les relations des adhérents avec le SICTIAM. L'édition 2023 a permis de rencontrer des anciens et nouveaux collègues, échanger avec les équipes et fournisseurs du SICTIAM, et s'informer sur diverses problématiques telles que la mutualisation, ou la cybersécurité. J'espère que nous aurons l'honneur d'accueillir une prochaine Journée des Utilisateurs à Villefranche-sur-Mer.

Monsieur RAMONEDA, comment considérez-vous le SICTIAM aujourd'hui :

Le SICTIAM, c'est une culture qui m'a été partagée, transmise. Notre citadelle Saint-Elme est le berceau du SICTIAM, ce n'est pas un privilège mais un honneur de pouvoir conserver cette proximité innée avec le Syndicat. Une notion à laquelle la commune de Villefranche-sur-Mer est attachée.

Je rejoins les propos de Madame Pieffort, avant d'être un acteur essentiel de la transformation numérique, le SICTIAM est un ensemble d'hommes et de femmes qui mettent en commun leurs expertises pour le bon fonctionnement des collectivités et des établissements publics.

Le discours du Président Ginésy lors de la Journée des Utilisateurs est porteur d'espoir pour préserver la solidarité entre les adhérents qui fait la solidité du SICTIAM d'aujourd'hui et de demain.

Quel service le SICTIAM pourrait développer pour mieux vous servir ?

Au cours des dernières années, nous avons observé une augmentation alarmante des cyberattaques dans les collectivités publiques. Pour faire face aux risques, les acteurs publics doivent instaurer une politique de cybersécurité globale au sein de leur structure impulsée par le SICTIAM.

Je salue la nouvelle offre que le SICTIAM est actuellement en train de tester, et qui j'espère sera proposée rapidement à tous les adhérents : Madis Cyber, qui permet de packager sensibilisation, évaluation des risques potentiels dans la collectivité et mise en œuvre d'actions de sécurisation.



Arnaud Ramoneda
Responsable du Service Informatique
de Villefranche-sur-Mer

#Fibre

Le déploiement de la fibre optique, technologie la plus rapide pour les connexions internet en Très Haut Débit, est une priorité pour les Alpes-Maritimes. Objectif 2024 : desservir 100% des besoins des 100 communes du Moyen et Haut-Pays maralpin. Un projet ambitieux que le Département des Alpes-Maritimes a confié au SICTIAM, chargé de construire le Réseau d'Initiative Publique (RIP).

La fibre révolutionne les moyens de communication, favorise l'essor des nouveaux usages et services. Mais comment arrive-t-elle chez l'administré ? Découvrez les étapes clés du déploiement de la fibre optique.

Lancement des études

Avant de pouvoir être déployée dans les logements, la fibre optique doit d'abord être amenée dans votre collectivité. Pour cela, les entreprises font des études sur le territoire : recensement des adresses, repérage des poteaux et fourreaux existants, prévision des tracés du réseau et des emplacements des équipements.

1

Autant que possible le réseau utilise les infrastructures de télécommunication existantes.



2

Réunions en mairie ou sur sites

Les études sont présentées et expliquées au Maire et à ses équipes. Un processus de validations est mis en place entre l'étude initiale et les propositions apportées par le SICTIAM, les entreprises, les subdivisions des routes et la commune.

3



Lancement des travaux

Lorsque les études et les tracés sont validés, un planning des actions est défini et les travaux peuvent commencer : création des infrastructures de génie civil qui manquent, installation des locaux techniques (NRO) et des armoires de rue (SRO), tirage de la fibre, et pose des points de branchement optique (PBO).

4

Réception des prises

Le SICTIAM réceptionne et contrôle la qualité des équipements, et les afferme auprès d'Altitude Infrastructure.

5

Préparation de la commercialisation

Avant la mise en service du réseau, une période de 3 mois est imposée pour permettre aux opérateurs d'activer leurs services. Les abonnements à la fibre souscrits ne seront opérationnels qu'à la fin de cette étape.

6



Commercialisation

Voici arrivée l'étape que tout le monde attend : l'éligibilité à la fibre ! Tous les voyants sont au vert, les administrés peuvent désormais souscrire à une offre fibre de leur choix.

#OutilDuMois

VIDÉOPROTECTION

Des caméras peuvent être installées sur la voie publique pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants, des actes de terrorisme.

Comment les installer ? Quelles règles respecter ? Le SICTIAM vous accompagne de A à Z dans votre projet d'installation de la vidéoprotection.



- Étude préalable et démonstration du produit
- Installation, paramétrage
- Hébergement, maintenance
- Assistance des utilisateurs
- Inscription des caméras sur votre registre de traitement par nos DPO (RGPD)
- Assistance sur l'ensemble de votre infrastructure informatique



Petit-déjeuner thématique - Vidéoprotection

Nous vous donnons rendez-vous en juin au SICTIAM avec notre fournisseur ERYMA pour découvrir les nouveaux usages de la vidéoprotection, le fonctionnement des centres de supervision mutualisés et les outils d'aide à l'exploitation et à l'enquête. La date sera communiquée très prochainement.



Première Rencontre Proximité accueillie par Pierre Corporandy, Maire de Puget-Théniers.

#Proximité

Le SICTIAM a déjà organisé deux Rencontres Proximité depuis le 27 avril dernier. La première s'est tenue à Puget-Théniers, tandis que la seconde a eu lieu à Saint-Martin-du-Var. Ces deux événements ont été un grand succès, rassemblant au total plus de 30 collectivités pour découvrir les nouveaux services du SICTIAM et échanger sur des sujets essentiels pour nos territoires tels que la cybersécurité, la fibre ou encore la rénovation 100% LED de l'éclairage public.



Programme et inscriptions sur :
www.sictiam.fr/rencontres-proximite

#RejoignezNous

Le SICTIAM renforce ses équipes pour mieux répondre aux besoins de ses Adhérents

Gestionnaire Administratif et Financier

Consultant.e Métier Ressources Humaines

Technicien.ne Réseau Fibre Optique

Technicien.ne postes de travail

Chargé.e de projet SIG des réseaux de télécommunications

Consultant.e Métiers Services Techniques

Apprenti Technicien.ne Système et Réseau

Apprenti Chargé.e de Communication

Apprenti Chargé.e de Relation Adhérents

www.sictiam.fr/recrutement



sictiam

Business Pôle 2, 1047 Rte des Dolines, 06560 Valbonne
04 92 96 92 92 - contact@sictiam.fr - www.sictiam.fr